

L'info **air** de la Drôme et de l'Ardèche



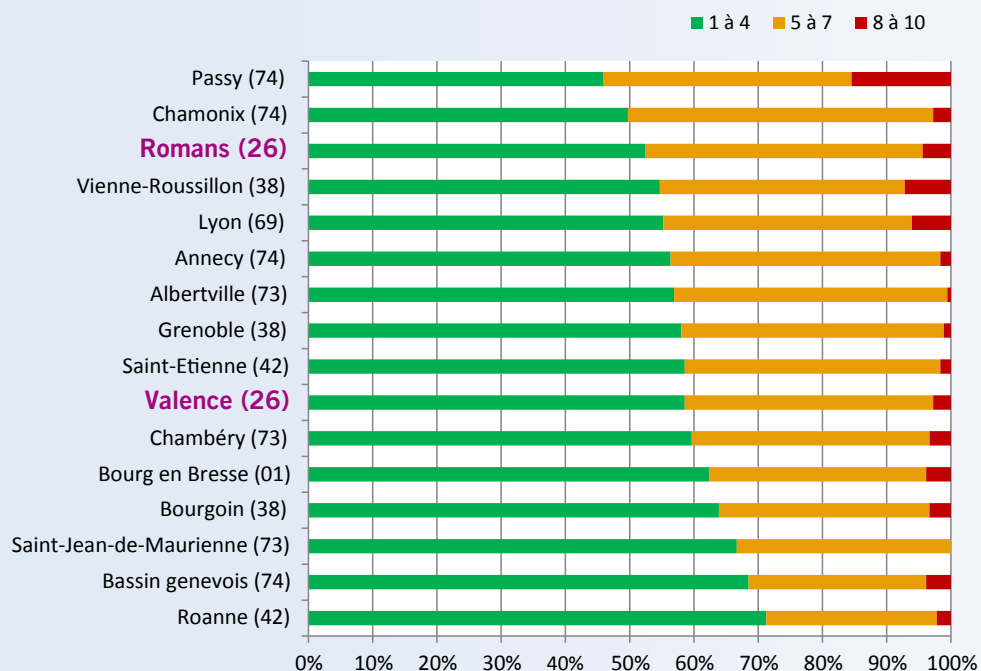
1^{er} semestre 2015

Les indices du **semestre** | Les épisodes de **pollution** | Que dit le **réseau fixe ?** | L'actualité du **territoire**

Les indices du semestre en un clin d'oeil

Sur ce premier semestre de l'année 2015, la qualité de l'air sur l'agglomération de Romans a été «bonne» environ 1 jour sur 2. Elle a été qualifiée de moyenne, médiocre ou mauvaise le reste du temps. Sur l'agglomération de Valence, la qualité de l'air a été «bonne» environ 60% du temps.

Répartition des indices de qualité de l'air
1^{er} semestre 2015



Les épisodes de pollution

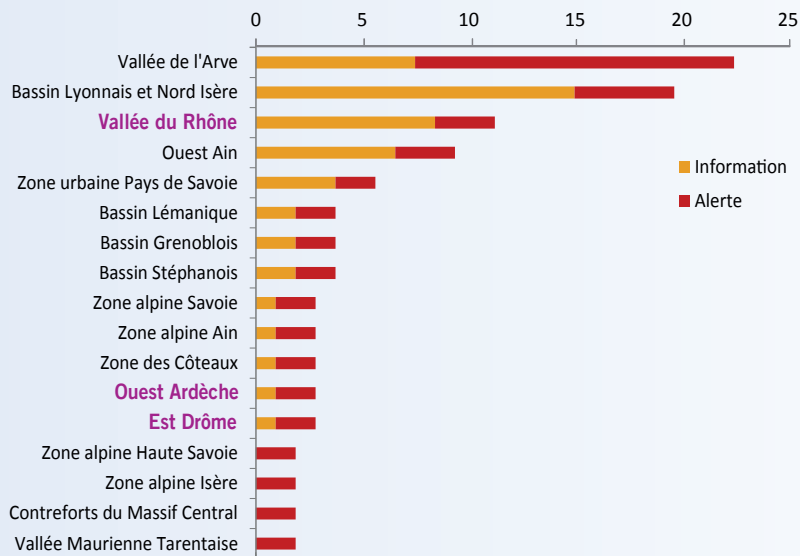
Nombre d'activations du dispositif préfectoral en cas d'épisode pollué
du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

En janvier et février, 2 épisodes pollués ont touché particulièrement la Vallée du Rhône, dû à des niveaux importants de particules fines. Ces épisodes de pollution étaient liés principalement à des émissions conséquentes et locales (chauffage au bois non performant, trafic) associées à des conditions météorologiques favorables à l'accumulation des particules (absence de précipitations, inversions de températures à basse altitude).

En mars, un troisième épisode de pollution aux particules a touché l'ensemble de la région Rhône-Alpes, dont les zones de l'Est Drôme, l'Ouest Ardèche et la Vallée du Rhône.

Cet épisode printanier a touché l'ensemble de la région et même une large partie du territoire national. Les particules responsables étaient à la fois locales, issues du trafic routier, et du chauffage au bois, mais aussi plus lointaines, provenant des activités d'épandages agricoles.

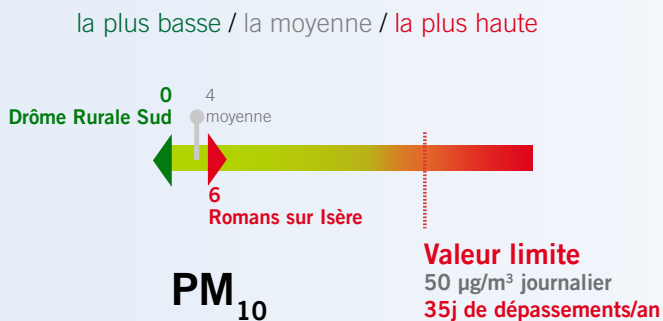
De début janvier à fin juin, les épisodes pollués ont provoqué 13 jours d'activation d'un dispositif préfectoral en Vallée du Rhône. A noter qu'une de ces activations était due à un dépassement du seuil d'information en ozone (le 30 juin) débutant un épisode qui durera plusieurs jours.



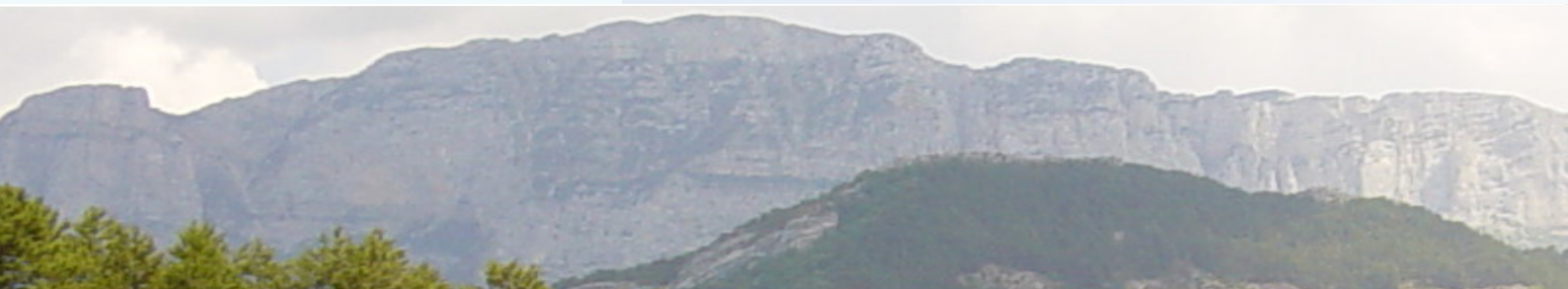
Que dit le réseau fixe ?

Nombre de dépassements de seuils mesurés sur les sites de surveillance de la Drôme-Ardèche
du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Vis-à-vis de la réglementation annuelle, depuis le début de l'année, les valeurs cibles et valeurs limites n'ont pas été dépassées pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules sur la Drôme et l'Ardèche. Cependant, en ce qui concerne l'ozone, le seuil journalier de 120 µg/m³ sur 8 heures a déjà été franchi à 15 reprises sur l'agglomération de Romans et en Drôme Provençale (la valeur cible prévoit au maximum 25 jours de dépassements par an).



Toutes nos mesures sur www.air-rhonealpes.fr



L'actualité du territoire



Renforcement de la surveillance sur Aubenas en 2015

[Lire la news sur le site d'Air Rhône-Alpes](#)

L'Etat va contraindre les maires à faire arracher l'ambroisie

[Lire l'article sur le site de France Bleu](#)

Conférence de la Fondation Rovaltain sur les allergies au pollen et à l'ambroisie

[Lire l'article sur le Dauphiné](#)

L'ambroisie : mieux la contrôler dans les cultures et l'interculture en 2014

[Consulter la plaquette](#)

En vertu de la loi sur les droits d'auteur du code de la propriété intellectuelle, il nous est impossible, sauf autorisation des titres de presse ou journalistes concernés, de publier et ou diffuser les articles mentionnés en pdf. Les liens diffusés dans cette revue de presse peuvent donc être à terme erronés ou être soumis à un abonnement payant.

